

3 décembre 1581.

32

Mesieurs Propuant pntement voz lres d'ice, l'ay par l'icele veu les
particuliers y contenus du surces des affaires de la ville de Courmay, et
come apres l'icele si valablement attendus, r'icele de dedans toutes fois
sont este constrains de se rendre a l'enemy. Quel regret et desplaisir
cela m'ait cause, Je n'ay besoin de l'escrire. Car cognois sans l'entendre
et s'entendre affectueux m'icme au bieu du pays, vous le pouvez aisement juger.
Que ce pendant toutes fois l'ay volontiers veu le sauvement de tant de gens
de bieu et d'honneur qui y sont sortis, lesquelz apres l'icele maintenant
si valablement seroit este dommage de perdre. Je sera fort a
propos que vous faires entendre aux Quatre membres, et mesmes
aux sy y particuliers a r'icele de Grand qu'ilz usent de tout bieu
etudie et courtoisie et aux sy de quelque honste gratuite v're
Monsieur de Trille pour l'encourage d'autant plus a bieu faire
et tout autres a sy ex'emple. Quant au fuit d'Aldegarde
Je n'ay long temps qu'ayant veu quelque petites menues, Je me
suis a l'icele appeler de re qui y pourroit a la fin z'icele. Sans
toutes fois Je leur escrivs pntement une lettre, les s'evouant par
l'icele de la parole qu'ilz m'ont autres fois donnee.
Et pour le regard de moy retour a Grand, d'autant que la
Loy de r'icele ville se renouvelle seulement ce Joud'uy, et sy offrant
aux sy quelques autres affaires, Je crains de ne me pouvoir
leer trouver jusques a mercredi ou Joud'uy prochain, dont toutes fois
ne vous puis servir as s'entendre et sans r'icele de l'icele pntement
venez Juy, pour me dire l'advertissement qu'ilz ont, que l'enemy
vient asieger leur ville, me priant a re regard de ne bouger envoir
d'Juy pour ne les abandonner sy r'icele n'est r'icele. Surquoy, vous
pntement mes tres affectueuses recommandations y voz donnee graces
Je supplieay Dieu vous avoir

Les surces y s'icele garde et prot'ectoy d'Amers de ny
Jours de Decembre 1581.

Dez h'icele m'icele a vous
Sire s'icele

Gentle de r'icele

Monseigneur

Monseigneur le Prince d'Espinois
Et Coadjuteur du Conseil
d'Etat allant présentement
à Gand

Le 11^e de décembre 1561.